



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 127-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.196

Déposée le : 07.06.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Baumann-Berger (Münsingen, UDF) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 10.06.2021

N° d'ACE : 847/2021 du 30 juin 2021
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Manque de clarté autour des doses de vaccin contre le coronavirus

Les personnes présentant des anticorps contre le coronavirus doivent-elles se faire vacciner, et si oui, quand et pourquoi ? Ces questions divisent la population. Certaines personnes avec des arguments de poids se retrouvent sur liste d'attente alors que d'autres sont vaccinées en un rien de temps.

On ne sait pas non plus très bien combien de doses de vaccin le canton de Berne s'est vu accorder. De plus, on parle au niveau intercantonal de grosses quantités de doses qui doivent être détruites faute d'avoir pu être administrées à des personnes qui ne se sont pas présentées à leur rendez-vous de vaccination, les doses décongelées n'ayant pas pu être utilisées avant l'expiration de la date de péremption.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. De combien de doses de vaccin contre le coronavirus le canton de Berne disposait-il jusqu'à fin mai 2021 ?
2. Combien de ces doses ont été administrées jusqu'ici ?
3. Combien de doses ont dû être détruites ? De quel montant parle-t-on, en francs ?
4. Quelle sera la stratégie vaccinale du canton de Berne à l'avenir ?

Motivation de l'urgence : actualité brûlante.

Réponse du Conseil-exécutif

Questions 1 et 2

Depuis le début de la campagne de vaccination, le nombre de doses administrées dans le canton de Berne a toujours été communiqué de manière transparente. Les chiffres se trouvent aussi bien sur le tableau de bord du canton à l'adresse <https://covid-kennzahlen.apps.be.ch/#/fr/cockpit> que sur celui de la Confédération sous <https://www.covid19.admin.ch/fr/epidemiologic/vacc-doses>.

Question 3

Jusqu'à mi-juin, une centaine de doses ont dû être détruites en raison d'une utilisation inappropriée (p. ex. interruption de la chaîne du froid). Le prix des doses est négocié par la Confédération avec les fabricants et n'est pas rendu public. Toutefois, il convient de noter que l'optimisation de leur prélèvement (sept doses au lieu de cinq par flacons Pfizer/Biontech et douze au lieu de dix pour Moderna), appliquée déjà très tôt par le canton de Berne dans ses centres de vaccination, a permis de réaliser des économies largement supérieures aux pertes susmentionnées.

Question 4

A moyen terme, la stratégie de vaccination prévoit une forte diminution des capacités des centres en automne puisque la demande aura pu être satisfaite en grande partie d'ici-là. Il restera possible de se faire vacciner dans les cabinets médicaux, les pharmacies et les hôpitaux. Cependant, la planification est établie de manière à ce que les capacités puissent être rapidement augmentées en 2022 pour une éventuelle vaccination de rappel (troisième dose).

Destinataire

– Grand Conseil